

Question d'un riverain

Faire une piste cyclable dont le but est de rejoindre Versailles alors que rien n'est prévu dans le prolongement Versaillais, est-ce utile? Et de plus, celle-ci ne sera que montante (dans le sens aller) et que rien n'est prévu dans le sens retour faute de place, question sécurité c'est un peu léger...

Réponse VeloBuc :

Là se situe tout le problème du maillage et du réseau des cheminements. Le maillon dans le vide, qui ne commence à aucun point stratégique et qui ne finit à aucun point stratégique (ce qui est le cas de cette piste sur Louis Blériot, dans l'état actuel du projet) n'a pas beaucoup de sens si ce n'est d'inciter à créer des réseaux, par petit bout.

En dehors des cas de Villes nouvelles, où on peut planifier tout au départ, nous sommes confrontés au problème de réfection ou requalification de chaussées, et ce processus ne se fait jamais partout à la fois, en même temps. Impossible donc de créer tout de suite un réseau parfaitement intelligent et interconnecté.

Nous avons l'opportunité de travaux sur Blériot, il faut agir sur Blériot. Plus tard ce sera les terrains Huet au Cerf volant. Ensuite la gare des Chantiers....

Si nous ne faisons rien à Buc, le jour des travaux sur la gare des Chantiers et l'entrée "sud" de la rue de la Porte de Buc, Versailles raisonnera également dans le sens "pourquoi une piste vers Buc, alors que rien n'est fait là-bas?" On se retrouvera toujours au point zéro.

La même chose sur la RD938 Buc -Toussus, totalement défigurée par le bétonnage de l'été 2004 (sans parler des coût!). Ces travaux ont été à l'origine de la création de notre association. Le gâchis de place (4m au milieu) qui aurait pu être mis à profit pour les cheminement piétons et vélos entre nos communes (2006 verra 195 logements se construire, des écoliers etc avec les déplacement domicile - école vers les établissements sur Buc).

Nous avons réagi à ce bétonnage. Si, à l'époque, on était venu à temps, on aurait une piste sur ce trajet Buc - Toussus, et la question de tronçon Buc centre- Cerf volant serait parfaitement légitime. Nous avons perdu beaucoup d'opportunités.....

Celle de la piste cyclable qui arrive de Guyancourt est heureusement saisie, la Mairie de Buc va la poursuivre jusqu'à la rue du Fort (les riverains demandent la continuité jusqu'à Intermarché, ce qui ferait sens.... il y des employés d'Intermarché, de la zone industrielle dont Nicollin qui viennent le matin à vélo au travail). Le point de chute "rue du Fort" est "aberrant", alors que le grand carrefour Intermarché (carrefour de desserte de la zone industrielle, du stade, des écoles) fait sens.

Le raisonnement en maillage est vraiment fondamental, et le Conseil Général favorise financièrement des projets de circulations douces

- vers des établissements scolaires
- vers des gares
- entre les communes
- toute distance de 3 kilomètres ou moins

Donc, pour obtenir des subventions et alléger le budget municipal – ce qui est un facteur crucial dans notre réflexion - les projets doivent être réfléchis et présentés avec un raisonnement cohérent.

Une seule piste à la montée....

Le cycliste sur la chaussée est toujours fragile, sauf quand le différentiel de vitesse n'est pas important comme dans une zone 30. Dans la montée, le cycliste est encore plus fragile.

En cas de pénurie d'espaces, on privilégie les pistes à la montée.

A la descente, la configuration de Buc permet d'emprunter des itinéraires bis: rue A Lorraine – des Lavandières - Frères Robin - Massotte - Collin Mamet, le cas échéant. Notre souci est la jonction Cerf volant (entrée de Buc en venant de Versailles) et la bifurcation vers la rue Alsace Lorraine où il serait bien de prévoir un tronçon de piste cyclable à la descente également.

Si la vitesse était bien respecté 50km/h, voire 30 km/h au centre ville, le cycliste navetteur est généralement à l'aise dans la descente, car le différentiel entre voiture et vélo n'est pas si important (ce qui n'est pas le cas à la montée).

Novembre 2006